

# LEmag

LA REVUE DE L'UNSA CHEMINOTS



# Faire vivre la liberté d'expression!

EDITO

## Défendons nos valeurs

PAGE 3



RÉFORME DU FERROVIAIRE

Zoom sur les travaux de l'UNSA-Ferroviaire

PAGES 4 à 6



MATÉRIEL

l'UNSA-Ferroviaire à la rencontre du constructeur CAF

PAGE 7



COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN DU GROUPE SNCF

Formation & plénières Novembre 2014

PAGES 8 à 10

2015



## La Réforme du Ferroviaire en ce début d'année, entre dans sa phase de déploiement.



L'UNSA, par ses très nombreuses publications, vous a informé de façon pragmatique et objective tout au long du processus, dès 2013 :

- ✚ Phase de présentation de la Réforme et finalité,
- ✚ Phase de négociation,
- ✚ Phase de débat et d'arbitrage législatif,
- ✚ Phase de déclinaison de la Loi du 04 août 2014,

Bon nombre d'observateurs "SNCF et Politiques" ont souligné toute l'implication et l'expertise des équipes UNSA SNCF/RFF concernant ce sujet complexe :

Signature des accords de modernisation avec le Gouvernement, dépôts de 41 amendements au projet de Loi, commentaires et propositions de modifications dans le cadre de la consultation publique de l'ARAF\* concernant les décrets d'application, Groupes de Travail d'harmonisation des règles sociales SNCF/RFF et parallèlement négociations de la future Convention Collective Nationale de la branche ferroviaire.

Un vaste travail subsiste, notamment pour asseoir un corps social homogène. L'organigramme en 5 branches, d'une SNCF intégrée paru fin décembre 2014, démontre que notre démarche syndicale a payé, malgré toute l'opposition de nos détracteurs...



**Ce travail de fond fait de l'UNSA la seule Organisation Syndicale présente et active sur tous les aspects et contenus du dossier.**

\* Autorité de Régulation des Activités Ferroviaires.

UNSA-Ferroviaire, 56 rue du Faubourg Montmartre 75009 PARIS  
Tél. 01 53 21 81 80 – [www.unsa-cheminots.org](http://www.unsa-cheminots.org)  
[federation@unsa-cheminots.org](mailto:federation@unsa-cheminots.org)



## SOMMAIRE

➤ **RÉFORME DU FERROVIAIRE** P. 4 à 6

- Zoom sur les travaux de l'UNSA-Ferroviaire

➤ **MATÉRIEL** P. 7

- L'UNSA-Ferroviaire à la rencontre du constructeur CAF

➤ **COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN DU GROUPE SNCF** P. 8 à 10

- Formation & plénières Novembre 2014

➤ **DU CÔTÉ DES RETRAITÉS** P. 11 à 15

- Le billet du Président de l'UFR : Défendons nos valeurs
- AG UFR Nord - Secteur de LILLE du 26 novembre
- Zoom : Section ouest retraités calendrier des AG en 2015
- UFR Centraux : une réunion d'information studieuse et cordiale
- Secteur Lyon réunion annuelle du 4 décembre
- AG du secteur de Rouen 5 décembre 2014
- Infos Pratiques



## Défendons nos valeurs

Les attaques terroristes du mois de janvier mettent une fois de plus en évidence la nécessité de rester vigilants face à la montée des intolérances, de l'obscurantisme et du fanatisme.

C'est une énorme émotion qui a envahi notre pays et le monde entier, bien au-delà des clivages politiques et religieux.

Mais ces événements tragiques ne doivent pas générer des comportements de rejets et d'amalgames.

Dans ce contexte, la charte de l'UNSA-Cheminots n'en prend que plus de sens :

« L'UNSA-Cheminots s'en tient au choix d'une société empreinte de justice et de liberté garantissant l'épanouissement de l'Homme. Notre syndicalisme doit être celui de la tolérance, du rejet de toute forme de discrimination (racisme, antisémitisme, xénophobie), du respect des différences et du pluralisme des idées. Il s'attache à développer les valeurs de l'Humanisme. »

Une société démocratique ne peut se construire et vivre que sur des valeurs communes et partagées. Ces valeurs sont un rempart à ceux qui souhaitent, pour des raisons pseudo religieuses, étouffer notre liberté de penser et de s'exprimer.

Encore faut-il que ces valeurs soient enseignées et expliquées. La famille en premier lieu et l'école sont les vecteurs de cette éducation.

Au-delà des mots « unité nationale ou union nationale », je préfère celui de « mobilisation » et de « résistance ».

La mobilisation du dimanche 11 janvier 2015 a permis de mesurer le choc douloureux de ces massacres et l'image d'un peuple attaché à ses fondamentaux.

La résistance est incontournable pour démontrer aux fanatiques de tout bord que rien ne viendra ralentir ou stopper notre détermination à faire vivre la liberté d'expression.

Les stylos et les crayons, emblèmes de cette liberté de dessiner et d'écrire, la parole, indispensable pour débattre et convaincre, ne seront jamais gommés face à la dictature d'une pensée ou d'une idéologie, qu'elle soit religieuse ou non.

Ces événements tragiques ont mis en lumière la nécessité de mieux vivre ensemble. Partager nos idées, en débattre, accepter la contradiction et la différence des opinions doivent guider notre action.

Alors, oui ! Nous sommes tous des Charlie... nous sommes tous solidaires avec les policiers, toutes les victimes de cet odieux attentat.

Face à la haine, l'intolérance, le fanatisme et l'obscurantisme, levons bien haut nos valeurs, notre liberté et la laïcité.

Par Marc BAUCHER ■

LE mag 

Le Mag, la revue de l'UNSA Cheminots  
Organe officiel de l'UNSA

Fédération des cheminots et activités annexes

56 rue du Fg Montmartre - 75009 Paris

Tél. : 01 53 21 81 80 - Fax : 01 45 26 46 65

Courriel : federation@unsa-cheminots.org

Site : www.unsa-cheminots.org

Directeur de la publication : Marc Baucher

Secrétaire de rédaction : Christine Coëtmeur

Membre du Comité de rédaction : Alain Fennerich

Courriel : baucher.m@unsa-cheminots.org

Photos : Régis Chessum, François Durivault,

Monique Tessier, Christine Coëtmeur

Conception/réalisation : IPPAC

14, rue du Patronage Laïque - 52000 CHAUMONT

Impression : ROTO CHAMPAGNE certifiée IMPRIM'VERT

Z.I. La Dame Huguenotte - 52000 CHAUMONT

CPPAP : 0917 5 07536 - ISSN : 0.395-3.728

# Réforme Zoom sur les travaux de l'UNSA-Ferroviaire

➤ **LANCÉS EN SEPTEMBRE DERNIER, 9 GROUPES DE TRAVAIL RÉUNIS PAR L'UNSA-FERROVIAIRE SONT CHARGÉS D'ÉLABORER LES PROPOSITIONS DE NOTRE ORGANISATION SYNDICALE POUR UN CONTRAT SOCIAL HARMONISÉ ET RÉNOVÉ AU SEIN DU NOUVEAU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE.**



➤ **GT 1 : BASES DU CONTRAT DE TRAVAIL**

L'objectif de ce groupe est de proposer les règles d'harmonisation à retenir dans le cadre du rapprochement des normes entre contractuels issus de RFF et contractuels relevant du RH0254 pour ce qui concerne les clauses de base du contrat de travail.

**Il s'agit donc de retenir les normes les plus favorables pouvant être mises en œuvre dans le cadre du GPF.**

Les champs suivants feront l'objet de propositions précises à la Direction de l'Entreprise : conditions d'embauche et de réembauche, période d'essai, préavis, clauses particulières du contrat, indemnités de rupture (retraite, licenciement). Le GT abordera également l'harmonisation des congés y compris congés spéciaux, familiaux et autres, ainsi que le système disciplinaire et la déontologie.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, la plupart de ces sujets devraient être abordés dans le cadre d'un accord se substituant à l'actuelle directive RH0254.**

A court terme et dans l'attente du décret à paraître au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, le GT examinera les conditions dans lesquelles les ex salariés de RFF pourraient être admis au Cadre Permanent.

**Quelles que soient les conditions d'admission finalement négociées, il importe que les ex salariés de RFF éligibles (envi-**

**ron 470) puissent faire un choix en toute connaissance de cause : ils doivent donc être informés de l'ensemble des conséquences de leur choix pour le présent et l'avenir (notamment retraite).**

➤ **GT 2 : RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL**

15 ans ont passé depuis la négociation de l'accord 35h à la SNCF. Le premier objectif que s'est donné ce GT est d'abord de comprendre les enjeux de la loi 35h et la façon dont elle avait été transposée à la SNCF à travers le décret (RH0077).

Composé d'experts de tous métiers et régimes de travail, le GT a établi les fondamentaux de toute réglementation du travail, laquelle s'appuie sur 4 grands piliers. Il a conçu un simulateur permettant de vérifier que toute nouvelle proposition de l'organisation du travail est conforme à la loi sur les 35h.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, toute proposition de modification de la réglementation du travail doit a minima être conforme à la loi sur les 35h et à son esprit, qui doit privilégier l'équilibre vie-personnelle / vie professionnelle, et ce, quelle que soit l'entreprise et le métier exercé.**

**Par ailleurs, les travaux sur la réglementation du travail doivent être menés parallèlement entre décret-socle, convention collective et accords d'entreprise.**

➤ **GT 3 : GPEC (GESTION PRÉVISIONNELLE DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES)**

La loi portant réforme du ferroviaire impose la négociation d'un accord GPEC, à laquelle l'UNSA est très favorable.

Le GT 3 a pour but d'en élaborer le contenu (forme et fond).

Dans un premier temps, le GT 3 s'est attaché à mettre en relief les principes devant guider la rédaction de l'accord, puis il a dégagé les thèmes qui devraient composer cet accord. Dans un second temps, il proposera les contenus pouvant être négociés le moment venu.

Les thèmes retenus par le GT sont :

- Clarification de la classification des personnels contractuels SNCF
- Equivalence classification agents ex RFF et contractuels SNCF
- Equivalence classification CP pour les agents de RFF choisissant le statut
- Processus de pesage des postes
- Effectifs par EPIC et évolution sur 3 ans
- Redéfinition du Cadre d'Organisation
- Dispositifs de recrutement
- Mobilité contrainte et processus EIM (Espace Initiative Mobilité)
- Mobilité choisie
- Passerelles Métier et mobilité inter-EPIC
- Ascenseur social / Examens
- Reconnaissance et valorisation de l'expérience liée à l'ancienneté dans le poste

tenu – l'expérience d'un parcours professionnel et valorisation des différents postes tenus

- Notion de traitement équitable – mixité – égalité des chances
- Intégration de la formation (impact de la nouvelle loi au 01/01/15) - Lien entre le poste tenu et la montée en compétences
- Evolution des métiers / Veille sur les compétences

**Ainsi, l'UNSA-Ferroviaire considère l'accord GPEC comme un accord essentiel et générique pour nombre d'autres accords. Il revêt une importance particulièrement grande dans le cadre de la constitution du GPF : gestion de la mobilité inter-EPIC, équité de traitement devant l'emploi, déroulement de carrière et... effectifs, autant de sujets majeurs pour la cohésion sociale du Groupe.**

#### ➤ GT 4 : RÉMUNÉRATION

La structure de rémunération côté RFF se résume à un salaire fixe et une part variable négociée annuellement de gré à gré entre salarié et employeur, dans un système comparable à l'annexe C du RH0254 des contractuels de la SNCF.

Sans aller jusqu'à proposer une solution unique permettant de traiter l'ensemble des aspects salariaux, le GT Rémunération pose les principes d'une politique de rémunération la plus transparente possible, à partir d'une définition partagée de la notion de rémunération de base, qui pourrait être calculée sur l'année.

**Pour l'UNSA, quel que soit le système de rémunération retenu par le GPF pour les agents non statutaires, les modalités d'évolution salariale individuelle (part fixe et part variable) doivent être définies clairement et doivent pouvoir faire l'objet d'examen par les délégués de commission (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui pour les contractuels relevant de certaines annexes, notamment C).**

Le GT préconise par ailleurs la création d'un accord de méthode fixant les principes et les contenus obligatoires de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire pour les révisions salariales), à l'instar de l'existant côté RFF.

#### ➤ GT 5 : DIVIDENDES DU TRAVAIL

Ce sujet très peu abordé dans l'Entreprise historique devra être négocié dans le GPF au niveau de chaque EPIC. L'EPIC historique dispose d'un Plan d'Épargne d'Entreprise



et verse un dividende salarial. RFF a mis en œuvre, outre un PEE, un accord d'intéressement et un plan d'épargne retraite (PERCO). Avant-même de se positionner pour ou contre tel ou tel dispositif, l'UNSA-Ferroviaire, à travers le GT 5, a choisi d'étudier les mécanismes de l'intéressement et de l'épargne salariale, pour être en mesure de proposer différents scénarii à l'Entreprise. **Année de transition, 2015 ne saurait cependant être une « année blanche » pour les salariés issus de RFF ou de SNCF, dès lors que les résultats auraient permis selon les anciennes formules de verser soit un dividende salarial, dispositif unilatéral, soit une prime d'intéressement, en fonction de l'accord échu au 31/12/14 à RFF. L'UNSA demande donc qu'un dispositif de compensation soit proposé par l'Entreprise en 2015, en attendant la négociation d'un éventuel accord d'intéressement.**

#### ➤ GT 6 : ACCORDS COLLECTIFS

Un certain nombre d'accords de conception et de thématique proches existent côté SNCF et côté RFF (Temps partiel, Temps partiel de fin de carrière, Mixité égalité professionnelle, Logement, Travailleurs handicapés). Si la loi donne 18 mois au GPF pour renégocier des accords de substitu-

tion, les apparentes similitudes existantes amènent l'Entreprise à proposer des négociations express consistant à ne retenir que les textes issus de la SNCF.

**Très attachée à la politique contractuelle, l'UNSA-Ferroviaire ne confond pas vitesse et précipitation et souhaite que chaque accord soit revisité et éventuellement enrichi des apports des textes comparés, objet des travaux du GT 6. L'UNSA a attiré l'attention de l'Entreprise sur le fait que d'autres négociations s'imposent de par les évolutions légales, indépendamment de la réforme du ferroviaire (formation, pénibilité, seniors...) Elle demande également que les textes d'entreprise régissant le Télétravail et la Bi-localisation, fassent l'objet d'un accord collectif, sur la base de l'accord Télétravail signé début 2014 par l'UNSA-RFF et des documents unilatéraux mis en œuvre à la SNCF.**

#### ➤ GT 7 : PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

La protection sociale complémentaire recouvre plusieurs notions (assurance-chômage, retraite complémentaire, action sociale, prévoyance complémentaire) mais un sujet concentre d'ores et déjà toutes les attentions : la « Complémentaire santé »



L'existence d'accords Frais de santé différents dans les 2 entreprises SNCF et RFF rend à terme nécessaire la renégociation d'un accord et d'un contrat respectueux de normes légales en perpétuelle évolution (eu égard notamment à la notion de contrat « responsable »).

Si le sujet n'a pas le même caractère d'urgence que d'autres dossiers, il importe de préparer les échéances à venir, d'où l'intérêt des travaux du GT 7.

Par ailleurs, l'extension potentielle au GPF de l'obligation légale imposée aux employeurs de mise en œuvre d'une complémentaire santé dans leur entreprise, nécessite une réflexion approfondie de la part de l'UNSA-Ferroviaire.

En effet, l'extension de l'obligation au personnel relevant du Cadre Permanent aurait probablement des conséquences sur la médecine de soins, et serait même susceptible d'en remettre en cause l'existence. **Pour l'UNSA-Ferroviaire, toute modification des équilibres dans le domaine de la protection sociale doit être mesurée car les revers peuvent être désastreux en termes économiques pour les bénéficiaires comme pour les cotisants.**

## ➤ GT 8 : INSTANCES DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

La constitution du GPF bouscule la cartographie des représentations et la composition des instances. La création de nouvelles instances (Conseil de Surveillance, Conseils d'Administration Mobilités et Réseau, Comité Central du GPF...) amène une complexification inédite des relations sociales.

Entre autres sujets, la gestion des Activités Sociales doit faire l'objet de négociations entre O.S. représentatives et GPF.

Le GT 8 a analysé, instance par instance, les conséquences de la modification de la structure de l'Entreprise et fera des propositions permettant, non seulement de préserver mais aussi d'élever le niveau de qualité du dialogue social.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, la proximité avec**



**les agents est primordiale pour l'efficacité syndicale et le bon fonctionnement des instances.**

**Elle est par ailleurs très attentive à la façon dont l'Entreprise compte gérer la période transitoire courant entre la création du GPF et les premières élections à venir, prévues pour l'automne 2015.**

**Elle dénoncera, y compris devant les tribunaux, les tentatives d'affaiblir le rôle des IRP au prétexte d'une réforme et de son inévitable période transitoire. Elle exigera du GPF les moyens assortis aux nouveaux périmètres et rappellera au DRH ses engagements relatifs à la rénovation du dialogue social.**

## ➤ GT 9 : PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS / HYGIÈNE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL / QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Sur ces sujets, la loi prévoit l'application des textes issus de la SNCF. Cependant, un certain nombre de points devraient être pris en compte dans le cadre de la réforme. Parmi ces sujets, le périmètre hors normes de certains CHSCT, hypothèse vers laquelle semble s'orienter le GPF (notamment pour l'EPIC de tête) nécessite de s'interroger sur les fonctionnements à mettre en œuvre, pour maintenir l'efficacité de l'action des CHSCT.

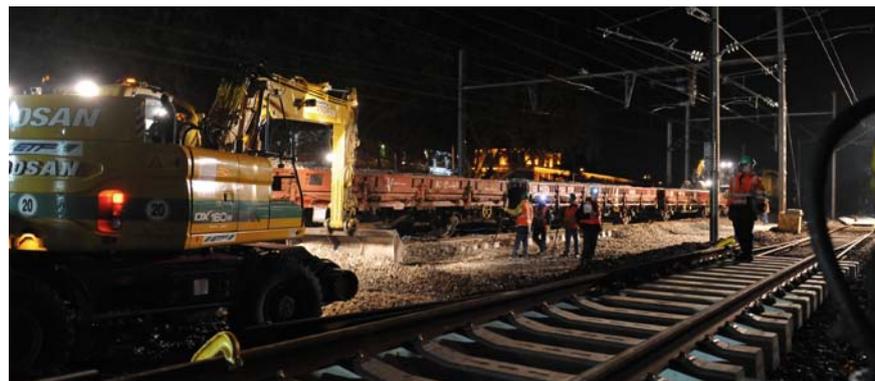
Par ailleurs, les problématiques QVT n'ont pas pu être réellement abordées dans l'Entreprise historique pour cause de dénonciation de l'accord signé par l'UNSA-Cheminots début 2014.

Le GT 9, fort des apports existant côté RFF, aura pour but de faire de nouvelles propositions à l'Entreprise.

**Pour l'UNSA-Ferroviaire, la création du GPF est l'occasion de remettre un certain nombre de sujets issus de l'accord QVT sur la table des négociations : tel est le cas de l'équilibre Vie professionnelle / Vie personnelle ou encore des problématiques de l'accompagnement du changement. Mais elle sera aussi force de propositions pour rendre au CHSCT la place dominante de prévention qui est la sienne, dans un contexte d'éloignement des centres de décision et d'élargissement de ses champs d'action.**

**L'UNSA-Ferroviaire l'a dit : une réforme du ferroviaire, aussi imparfaite soit-elle, était nécessaire. Elle affirme son choix et prend ses responsabilités devant la réforme en y jouant un rôle résolument actif sur toutes les facettes sociales. Entre les discours catastrophistes surfant sur les peurs, les prises de position idéologiques d'un autre temps et l'angélisme démagogique de certaines O.S. aussi bien-pensantes qu'inactives, l'UNSA garde le cap d'un réformisme maîtrisé, pragmatique et proche des préoccupations des cheminots de tous grades, de toutes origines et de tous statuts.**

**POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PROPOSITIONS  
QU'A FAITES OU QUE FERA  
L'UNSA-FERROVIAIRE,  
N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE  
CONTACT AVEC VOS ÉLUS  
ET REPRÉSENTANTS UNSA.**



Par Jean-Luc SAFFROY ■

# L'UNSA-Ferroviaire à la rencontre du constructeur CAF

➤ **COURANT DÉCEMBRE 2014, UNE DÉLÉGATION UNSA-FERROVIAIRE EST ALLÉE À LA RENCONTRE DU CONSTRUCTEUR CAF (CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES).**

M. Francis Nakache, Directeur Général CAF France, s'est longuement entretenu avec la délégation UNSA afin de présenter l'Entreprise de construction de matériel Ferroviaire. Membre de la Fédération des Industries Ferroviaires, CAF est un constructeur ferroviaire espagnol dont le siège se trouve à Beasain, au Pays basque.

Le site de production français CFD, se situe à Bagnères de Bigorre.

Le matériel fabriqué par CAF comprend des wagons, des voitures de chemin de fer, des locomotives, ainsi que des essieux à écartement variable.

Tramways, Métros, Rames automotrices Banlieues et régionales, Rames automotrices moyenne, grande et très grande vitesse (160/250/350 Km/h) ainsi que la maintenance et rénovation sont au catalogue.

## ➤ CAF, TROISIÈME VOIE ?

### Pourquoi une telle démarche de la part de l'UNSA ?

Culturellement et historiquement l'ensemble des commandes SNCF sont partagées entre les 2 géants du secteur que sont Bombardier

et Alstom. Si leur expertise en termes de Grande Vitesse et de matériels régionaux ne sont plus à démontrer, d'autres alternatives peinent à trouver échos favorables :

### Le matériel léger et les remplaçants des Corails.

Le matériel léger ferroviaire est pour l'UNSA, une alternative pragmatique à la réponse du transfert modal Rail/Route. Transfert plus que dans l'air du temps, via de multiples facteurs conjoncturels :

- Finances publiques régionales contraintes, par dotations de l'État en baisse constante (- 11 Milliards d'Euros plan 2015/2017)
- Nouvelle cartographie territoriale (22 à 13 régions),
- Conseils Régionaux récupérant toute la politique Transport (loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République «NOTRe»).
- Loi Macron libéralisant totalement le transport par autocar,
- Lignes considérées peu fréquentées.

Nos trains TET Corail sont également constitués de matériel vieillissant. Le plan de modernisation du parc, annoncé à la signature du contrat Etat/SNCF en 2011, n'a jamais trouvé



concrétisation financière. Il devient donc urgent d'arbitrer. Philippe Duron nouveau Président de la commission sur l'avenir des TET a la lourde tâche d'élaborer une cartographie et un modèle économique du train du futur entre le TER et le TGV. Le constructeur CAF pouvant être une alternative ou complémentaire au Liner V200 proposé par Alstom en terme de tarif et de prestation.

Cette période charnière, où pour la première fois depuis 12 ans le taux d'accidents routiers repart à la hausse, doit être mise à profit afin d'explorer toutes les pistes pour la pertinence et la pérennité du ferroviaire.

L'éco-mobilité ne pouvant trouver réponse avec un report modal Rail/Route !!!

L'UNSA entend par cette démarche sensibiliser les acteurs du ferroviaire et politiques que le Rail à toute sa pertinence, avec une logique de réflexion et de décision à modifier ou à réinventer.

**La délégation remercie M. Francis Nakache pour sa disponibilité et RDV est pris pour une visite du site industriel de Bagnères de Bigorre, courant premier semestre 2015.**

La Délégation UNSA : Benoit VIENNE, Lionel CHAUTRU, Florent MONTEILHET, Laurent FAUVIAU ■



# Formation & plénières No

► **CEE : INSTANCE TRANSNATIONALE DE DIALOGUE, D'INFORMATION ET DE CONSULTATION CONCERNANT LES ÉVOLUTIONS, LES RESTRUCTURATIONS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU GROUPE SNCF DANS LES DOMAINES «ÉCONOMIQUE ET SOCIAL».**

RÉUNION DU CEE TRAITANT DE SUJETS TRANSNATIONAUX, SI PROJET OU DÉCISION QUI ÉMANE DE L'EPIC TOUCHE L'ENSEMBLE DES SOCIÉTÉS DU PÉRIMÈTRE DE L'ACCORD OU AU MOINS 2 SOCIÉTÉS SITUÉES AU SEIN DE 2 PAYS. DIRECTIVE 2009/38/CE TRANSPOSÉE EN DROIT FRANÇAIS PAR ORDONNANCE.

ACCORD SIGNÉ LE 06 DÉCEMBRE 2012, ISSU DU GROUPE SPÉCIAL DE NÉGOCIATION. 26 REPRÉSENTANTS / 11 NATIONALITÉS.

PRÉSIDENT : G PEPY AVEC DÉLÉGATION F NOGUÉ.

COMITÉ RESTREINT : 5 MEMBRES DONT LE SECRÉTAIRE ET 2 SECRÉTAIRES ADJOINTS. MANDATURE : 4 ANS.



## FORMATION :

La première session de formation des membres du CEE s'était déroulée courant 2013 à Paris. Présentation de la nouvelle instance CEE, relations sociales, cartographie syndicale européenne, et enfin dialectique et modus operandi usité en séances plénières étaient à l'Ordre du Jour. Les 27 membres de 11 nationalités se sont de nouveau donnés rendez-vous du 03 au 07 novembre 2014, au siège de l'ETF à Bruxelles, pour le module numéro deux. Une semaine formatrice, avec comme thèmes et travaux :

- La présentation de l'ETF (représentant à l'UE des salariés du rail) par Sabine Trier, Deputy General Secretary.
- La présentation de la CER (représentant à l'UE des Dirigeants des Entreprises Ferroviaires) par Barbara Grau de la SNCF.
- Les procédures d'informations, de consultations et de restructurations en Europe par Fernando Vasquez, Ex Deputy Head of Unit (Directorate General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities in UE).
- La présentation de la DG Mouvement Transport par Elisabeth Garafalo fonctionnaire de l'UE.
- La présentation de la DG Concurrence par M. Rados Horacek fonctionnaire de l'UE.
- La présentation du quatrième paquet ferroviaire par Valérie Sagnol du cabinet

Sécafi. (en parallèle, Réforme du Ferroviaire, plan de performance industrielle excellence 2020, positionnement des filiales au niveau du Groupe, flux financiers)

- La présentation d'étude européenne «santé, conditions de travail et sécurité» par Lisebeth du cabinet Sécafi.
- La présentation de la section route de l'ETF par Christine.
- La SNCF, les développements à venir dans une vision européenne.

**La visite guidée et commentée du Parlement Européen, clôture une semaine**

**riche d'informations et d'échanges européens.**

## PLÉNIÈRES NOVEMBRE 2014 :

La seconde plénière ordinaire 2014 du CEE s'est déroulée à Paris (siège Wilson) les 24 et 25 novembre 2014.

**JOUR 1 : Réunion préparatoire entre les membres du CEE le 24 novembre 2014.**

Conformément à l'accord de fonctionnement précisant qu'une plénière annuelle



# vendredi 2014



doit obligatoirement se dérouler hors de France, il est acté que la plénière de juin 2015 se déroulera à Stockholm en Suède. JP Farandou, G Pepy et le responsable de Kéolis Suède ont, sous toutes réserves, annoncé leur présence.

Un nouveau représentant allemand va devoir être désigné suite à la démission d'un membre. Le Secrétaire du CEE émet le souhait de créer un protocole de désignation, plus en adéquation avec la réelle représentativité syndicale au sein des divers pays représentés au CEE.

Il est demandé aux responsables de la SNCF de caler les agendas avec le futur GPF.

Un représentant anglais de RMT (syndicat britannique : British Rail Maritime and Transport) s'inquiète du développement de Kéolis en GB et du dumping social entre EF (Entreprise Ferroviaire) qui concourent suite aux divers appels d'offres. La politique de Geodis Italie est commentée par la représentante du pays.

La sensibilisation au dossier «détachement des travailleurs européens» est présentée par Fernando Vasquez. (Directive 9671CE) En séance de nombreux membres font état de cas au sein de leur pays. Ex DB, faisant appel à des travailleurs détachés «Agents De Conduite».

## JOUR 2 : Plénière le 25 novembre 2014.

Direction SNCF : M. Pepy, Nogué, Jaubert, Bauden, Fourrier, Beaudonnet et Mme Crochet,

**Point 1 :** Présentation de la Réforme du Ferroviaire et des modalités de mise en œuvre. Un diaporama commenté très précisément en séance et de nombreux échanges apportent aux membres européens un éclairage particulier sur l'Entreprise et la loi du 04 août 2014.

**Point 2 :** Information relative aux discussions en cours sur le quatrième paquet

ferroviaire. Positionnement de la SNCF par rapport à la révision du règlement OSP (Obligations de Service Public) et la directive Gouvernance.

En séance, M. Jean Préat, permanent à Bruxelles pour la SNCF (Lobbyiste), informe les membres du processus législatif européen en cours et des relations avec la CER (Communauté européenne du rail).

**Point 3 :** Cession / Fusion / acquisition du Groupe SNCF :

En séance, un point est fait sur les dossiers Eurostar, Thalys et CEVA (Projet RER Franco-Genevois).

La liste des filiales (+/- 1000) détenues par la SNCF est étudiée en séance. Deux documents distincts avec participation au capital inférieure et supérieure à 50% (seules celles avec participation supérieure à 50% apparaissent dans les comptes consolidés de la SNCF).





De nombreux échanges entre les représentants syndicaux européens émaillèrent cette plénière et notamment avec le Président G. Pepy énumérant sa vision Groupe via toutes les facettes : Investissements, parts de marché, nouvelles technologies et révolution numérique, open data, transport massif et sur mesure, besoin de mobilité, transport de marchandises, modèle low-cost, industrie ferroviaire, frontière entre Grande Vitesse et trains de la vie quotidienne, logistique, politique tarifaire, équilibre multimodal...

Par Edouard ZENOU et Laurent FAUVIAU  
Membres UNSA au CEE ■

## L'EXPERTISE SYNDICALE

La Délégation UNSA appuya plusieurs demandes lors de ces échanges, avec en particulier :

- La création d'un « accord cadre » au niveau du Groupe concernant le transfert des personnels en situation de perte de marché pour ceux ouverts à la concurrence.

Le Président Pepy, en réponse, annonce un diagnostic européen sur l'Entreprise au niveau du groupe, au regard des lois en vigueur au sein de chaque Etat.

- Que le ferroviaire ait une place prédominante dans le plan de relance européen à hauteur de 315 Milliards d'Euros avec, en particulier pour la France, une vision fondamentale des transports collectifs et de maillage ferroviaire des centres portuaires de marchandises. La position radicale des certaines OS n'étant pas étrangère à l'abandon de certains axes cruciaux (containers) au profit d'autres, hors de France...
- Que notre instance européenne, au regard de la dimension et du développement du Groupe SNCF à l'échelon mondial (Présence dans 120 pays, Europe, Asie, Océanie, Amérique, Afrique, Moyen Orient) devra certainement migrer, elle aussi, à un autre échelon. Bon nombre d'Entreprises de taille mondiale ayant mis en place une instance à la vision du périmètre global des activités.

Le Président Pepy, suite à notre intervention, prend l'engagement de distribuer à l'ensemble des membres du CEE deux informations internes régulières : «La revue de presse Internationale Groupe SNCF» et «Euro Hebdo».

Le croisement des informations entre les différentes instances du Groupe<sup>(1)</sup>, notamment en provenance de Kéolis et Géodis demeure toujours source d'insatisfaction pour les membres du CEE. L'entrée de l'UNSA au Comité de Groupe Kéolis, concrétisation de ses excellents résultats électoraux, permettra une amélioration majeure en termes de remontée et regroupement des problématiques industrielles et sociales...

(1) SNCF : CA/CE/CCE/Comité de Groupe + Comité d'Entreprise Européen Groupe SNCF.  
Géodis : Comité Européen de Concertation du Groupe.  
Kéolis : Comité de Groupe Européen.

Prochaine plénière : 25 & 26 juin 2015.



# LE BILLET DU PRÉSIDENT DE L'UFR



## Démarrage difficile

Éric TOURNEBOEUF ■

difficile

► **L'ANNÉE 2015 DÉBUTE DANS LA DOULEUR. JE PENSE BIEN ÉVIDEMMENT EN PREMIER LIEU AUX ATTENTATS CONTRE LE JOURNAL SATIRIQUE CHARLIE HEBDO ET CONTRE L'HYPERMARCHÉ CACHER DE LA PORTE DE VINCENNES. TOUT OU PRESQUE A ÉTÉ DIT SUR CES DRAMATIQUES ÉVÉNEMENTS. NOTRE PROXIMITÉ AVEC LES CHEMINOTS NOUS FAIT RETENIR LA RÉALITÉ DU RISQUE TERRORISTE DANS LE FERROVIAIRE AUQUEL NOUS AVONS EU LA CHANCE D'ÉCHAPPER DEPUIS LES ATTENTATS DE 1986.**

Notre fibre républicaine, de son côté, a relevé la formidable mobilisation nationale, ponctuée par les manifestations du dimanche 11 janvier, qui ont rassemblé des millions de citoyens de tous âges, de tous horizons et de toutes couleurs politiques ... ou presque. Les Français sont capables de cela. J'avoue ma surprise tant l'absence de réaction au lendemain des élections européennes m'avait fait douter de l'attachement viscéral de nos concitoyens aux valeurs de la République.

Cette année 2015 commence également par deux tristes nouvelles : les décès de Geneviève FRIGUIE et de Loÿs TERCINIER. Tous deux avaient servi la Fédération pendant de longues années et s'étaient distingués par leurs valeurs humaines. Geneviève, avec qui j'ai eu la chance de militer, savait nous rappeler à nos devoirs et à nos responsabilités. Son amitié était sans faille. Loÿs, pour sa part, a terminé son parcours d'actif en présidant aux destinées de notre fédération à la fin des années 1970. Nous assurons leurs familles et leurs proches de toute notre affection et de notre soutien.

Enfin pour en arriver à l'actualité militante, nous avons été reçus en intersyndicale UFR au Ministère des Affaires Sociales. Nous avons longuement argumenté sur tous les sujets qui préoccupent les cheminots retraités : pouvoir d'achat, reversions, situation des ex-apprentis, etc... En fin de réunion, le Conseiller de Marisol TOURAINE nous a confirmé la volonté du Gouvernement de mettre un terme à la trimestrialisation de nos pensions. **La mensualisation devrait donc être mise en place soit au second semestre de cette année ou au plus tard au premier janvier 2016.** Tous les participants, UNSA, CGT, SUD, la FGRCF s'étant excusée, ont réagi très négativement à cette annonce, à laquelle nous nous attendions. Avec la fin du paiement des pensions au trimestre à échoir, c'est une nouvelle spécificité de notre régime spécial qui s'efface.

L'UNSA a déclaré se sentir doublement trahie. En effet, nos administrateurs à la CPR ont pris leurs responsabilités en approuvant le décret de fractionnement présenté au CA de décembre. Ils ont ainsi démontré qu'ils savaient entendre les arguments de la CPR quant au profil financier atypique induit par le versement des pensions au trimestre à échoir au premier jour du premier mois. **Revenir sur un décret couvrant l'ensemble de l'année 2015 revient à considérer comme quantité négligeable la gouvernance de la caisse par son conseil d'administration.** Par ailleurs, nous avons exposé notre attachement à un des derniers marqueurs de notre régime particulier. Nous considérons dangereuse pour le ferroviaire la stratégie de convergence induite par la réforme de 2007 visant à effacer dans le temps les spécificités du régime de retraite des cheminots : âge d'ouverture des droits, durée de cotisation, mode de calcul basé sur les six derniers mois et trimestrialisation. Pour les deux premiers termes la messe est dite, le Gouvernement vient de supprimer le quatrième. Ce dernier est pris en compte dans le calcul du montant de la sur-cotisation T2, gageons que la nouvelle SNCF saura en demander la baisse.

# AG UFR Nord - Secteur de LILLE du 26 novembre

➤ C'EST DANS LES LOCAUX DES ACTIFS UNSA-CHEMINOTS QUE NOUS AVONS TENU NOTRE AG ET CE EN RESPECTANT LES ENGAGEMENTS PRIS DE RÉDUIRE NOS COÛTS.

**Jean HAZEBROUCQ**, après nous avoir accueillis avec un café, a énoncé les absents retenus pour cause de maladie ou d'impossibilités autres et remercié les présents. Il nous expose les tentatives de relancer les activités sur la région, par des réunions décentralisées et des permanences qui n'avaient pas rencontré un grand succès. Comme il l'avait annoncé en 2013 il passera la main, pour des soucis familiaux, après 11 ans. Une seule candidature a été reçue celle de **Bernard BOUCHEZ**, jeune retraité qui fera partie de la grande famille début janvier. Jean s'évertuera de suppléer Bernard dès que le nouveau bureau sera mis en place pendant quelques temps encore. Comme la situation financière le permet l'agenda 2015 est offert.

Il précise que nos adhérents restent stables grâce au prélèvement automatique et aux efforts effectués auprès des actifs pour rester syndiqués en retraite. **Pour 2015 la date de l'AG est fixée au mercredi 25 novembre**, à cette occasion le repas pourra être servi dans les locaux des actifs par un camarade retraité pour un coût raisonnable, il nous demande d'en tenir compte. Jean nous explique le désengagement unanime des cheminots des instances locales, départementales et régionales du

fait du putsch effectué par l'éducation et des propos tendancieux tenus à l'encontre de nos militants.

**Damien LAVOISIER**, après avoir excusé **Eric TOURNEBOEUF** alité passagèrement et **Marc BAUCHER** appelé en urgence par la direction de l'Entreprise, fait le point du fonctionnement mis en place début 2015 qui répond aux attentes et a permis des économies substantielles.

**Daniel DESSAINT** trésorier UFR NORD présente la situation des adhérents à jour de leurs cotisations: 175 dont 104 par prélèvement automatique grâce au travail accompli par les actifs qui en assurent le suivi. Les documents de qualité fournis nous permettent la mise à jour de nos fichiers et d'adresser une lettre d'accueil aux nouveaux retraités.

**Damien** présente l'actualité fédérale telle qu'elle a été faite par Marc et Eric aux AG des autres UR.

**Bruno CATTIAU** représentant des actifs nous commente l'actualité régionale difficile avec nos partenaires ex majoritaires suite au vote et à l'attribution de chèques vacances aux actifs de la région. Rappelle

le passage au 1er janvier de la SNCF sur 3 établissements avec glissement des personnels dans leurs nouveaux établissements, en même temps que leurs contrats de travail. La nécessité de la réforme avant le 4ème paquet ferroviaire, la concurrence interne qui se met en place due au prix des péages qui pèsent lourdement sur nos offres commerciales. Concurrence déloyale liée en partie à l'âge de nos tractionnaires par rapports aux nouveaux entrants, la concurrence du covoiturage et de l'économie coopérative qui se met en place. Le versement interstitiel supprimé par le sénat qui devait permettre de financer les transports propres... la mise en place de référents TER, l'attente du décret socle pour les entreprises ferroviaires, la mise en place de la convention collective avec les accords de branche. Les activités sociales régionales dans un climat conflictuel avec l'ex majorité, menaces et coups après invasion du CE.

L'AG se termine au VERLAINE autour d'un frugal repas au cours duquel une médaille est remise à Jean HAZEBROUCQ pour ses bons et loyaux services pendant 11 ans au secteur de LILLE : «bonne retraite Jean».

Par Damien LAVOISIER ■

## ➤ ZOOM

### SECTION OUEST RETRAITES CALENDRIER DES AG EN 2015

- AG du secteur retraités de Paris St. Lazare : le 25/02/2015 à 9h30 au 160 avenue de Clichy - Bât. C - 75017 PARIS - Contact : B. CORIC 06.67.88.68.80
- AG du secteur retraités de Paris Montparnasse : le 16/03/2015 à 9h30 au 1, rue Georges Duhamel 75015 PARIS - Contact : C. GHESQUIERE 06.99.30.03.66
- AG du secteur retraités de Rennes : le 10/03/2015 à 9h30 à ST. DIDIER La Penière - Contact : JM LAURENT 06.29.59.13.77
- AG de la section Ouest : le 25/03/2015 à 9h30 Salle Redon 56, rue du Fg. Montmartre 75009 PARIS - Contact : B. CORIC 06.67.88.68.80
- AG du secteur de Nantes : le 14/04/2015 à 9h30 près de la gare de Nantes - Contact : J. Cl. LUCAS 02.40.36.80.31
- AG du secteur retraités de Rouen : le 04/12/2015 à 9h30 - lieu à déterminer - Contact : M. RIVOAL 06.24.01.26.92

Tous les adhérents retraités UNSA cheminots sont cordialement invités à y participer même s'ils n'appartiennent pas au secteur concerné.

Par Bernard CORIC ■

# UFR Centraux : une réunion d'information studieuse et cordiale

➤ UNE CINQUANTAINE D'ADHÉRENTS SE SONT RETROUVÉS À PARIS, LE 9 DÉCEMBRE DERNIER, LORS D'UNE RÉUNION D'INFORMATION ORGANISÉE PAR L'ÉQUIPE DE L'UFR CENTRAUX. ANIMÉE PAR JEAN-MARC SCHAEFFER (PRÉSIDENT DE L'UFR CENTRAUX), MARC BAUCHER (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES « ACTIFS ») ET ERIC TOURNEBOEUF (PRÉSIDENT DE L'UFR), CETTE RÉUNION A PERMIS DE FAIRE LE POINT DE L'ACTUALITÉ FÉDÉRALE, SYNDICALE ET SOCIALE.

Cette actualité est très fournie en cette fin d'année. Les trois intervenants se sont relayés sur des sujets qui touchent de près les retraités (comme la menace d'une mensualisation des retraites) ou l'Entreprise (avec la réforme de la SNCF).

En ce qui concerne nos pensions, la Caisse des Retraites (CPRP-SNCF) a manifestement la volonté d'arriver à la mensualisation. Eric Tourneboeuf a souligné que « si l'enjeu financier existe, l'affichage dans le contexte politique est très important ». Pour 2015, le décret de fractionnement est reconduit comme l'an passé. Pour l'avenir, l'intersyndicale (composée de la FGRCF, CGT, UNSA et Sud-Rail) continuera de défendre la trimestrialisation. Les impacts d'un passage à la mensualisation seraient nombreux et ne toucheraient pas que les retraités : si notre régime spécial de retraite disparaissait, ce serait la fin de notre Caisse et de notre Statut. Le taux de réversion des pensions est aussi un point sur lequel nos représentants UNSA demeurent très vigilants.

La réforme de la SNCF, qui nécessite la mise en place en 2015 de trois « EPIC » (établissement public industriel et commercial) aura des impacts importants sur l'organisation des services. Mais il ne fallait pas oublier les aspects sociaux d'un tel bouleversement.



De droite à gauche, Eric Tourneboeuf, Marc Baucher, Jean-Marc Schaeffer et l'équipe de l'UFR Centraux (Gilles Mangez, trésorier adjoint), Yvon Dantard (trésorier), Jacqueline Jannet (secrétaire)

Marc Baucher et son équipe ont donc travaillé depuis de nombreux mois pour que soient respectées les notions d'intégration industrielle, mais aussi d'intégration sociale et pour que soit maintenu le caractère indissociable et solidaire des trois nouveaux EPIC. Ceci a nécessité un important travail de négociation et de lobbying auprès de l'Entreprise et des autorités concernées (Ministères, élus, parlementaires...) mais les résultats sont là, car les amendements proposés par l'UNSA ont été pris en compte. Le rôle de la Fédération ne s'est par arrêté lors du vote de la loi, puisqu'il s'agit maintenant de travailler sur le contenu des décrets d'application.

Ce fut enfin l'occasion pour Rémy-Charles Dossin d'expliquer l'évolution des prix comparée à celle de nos pensions. Le figeage des pensions a eu peu d'impact en 2014 compte tenu du faible taux d'inflation et du report (trop perçu) de 2013. Si cette mesure était reconduite pour 2015, cela constituerait une réelle perte du pouvoir d'achat.

L'année 2015 s'annonce compliquée, et l'on peut avoir des inquiétudes pour l'évolution et le versement de nos pensions. Plus que jamais, il est nécessaire de s'organiser et se saisir de ces dossiers, au sein de l'UNSA-Retraité (niveau interpro) pour l'évolution des pensions et de l'UFR (Cheminots) afin de conserver nos spécificités liées à notre statut.

Cette rencontre s'est terminée autour d'un verre de l'amitié, en nous promettant de nous retrouver le 9 avril 2015 pour notre prochaine Assemblée Générale.



Par Monique TESSIER  
Secrétaire adjointe de l'UFR Centraux ■

# Secteur Lyon réunion annuelle du 4 décembre

➤ **LA RÉUNION S'EST TENUE À LYON DANS LE SALON DE L'AXOTEL AVEC UNE QUARANTAINE DE PARTICIPANTS. MICHEL CHAMPION, RESPONSABLE DU SECTEUR A OUVERT LA SÉANCE EN REMERCIANT DE LEUR PRÉSENCE MESSIEURS MARC BAUCHER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, JOËL RECART, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UFR, BERNARD LEPINGLE, PRÉSIDENT DE LA ZONE SE ET MADAME CÉCILE MOUSSET DE L'UR RHÔNE-ALPES.**

Un temps de recueillement a ensuite permis d'honorer la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la dernière réunion annuelle.

Les membres du bureau de l'UFR Lyon ont été présentés aux participants avec responsable Michel CHAMPION, secrétaire Samuel DUCROS, trésorier Noël FAYOLLE et secrétaire adjoint Albert DUFETRE. Après passage au vote, le bureau a été élu à l'unanimité.

Michel CHAMPION rappelle ensuite les activités de notre secteur, en particulier les réunions mensuelles. En 2015, ces réunions auront lieu le deuxième vendredi de chaque mois à 14h dans la salle de réunion du CER de Lyon située à côté de la bibliothèque (esplanade côté sud de la gare de Perrache) sauf en juillet et août.

La parole est ensuite donnée dans l'ordre à Cécile MOUSSET, Bernard LEPINGLE, Joël RECART et Marc BAUCHER qui décrivent et analysent les problèmes qui préoccupent les cheminots et les retraités.

Ils ont évoqué en particulier les problèmes des personnels d'Oullins avec des baisses de charge importantes et reclassement des agents dans d'autres services ; la gestion des prestations familiales qui sont reprises par les CAF ; pour nos pensions : le blocage du montant jusqu'en octobre 2015 et les



problèmes liés au paiement trimestriel par avance. Le mode de paiement 2014 est reconduit en 2015 mais le risque de mensualisation semble se préciser. Il est bien entendu que nous sommes fermement opposés à celle-ci et nous ferons tout pour l'éviter. Pour la CP, il est question de la remise en cause de certains remboursements non pérennes.

Des réunions sont prévues pour discuter des FC, peu de modifications en attendant les négociations et les problèmes des nouveaux entrants éventuels. Tout cela lié à la réforme ferroviaire.

Marc nous a ensuite parlé cette réforme, des problèmes dans la mise en place des instances de représentation du personnel ainsi que de la communication sous le sigle UNSA Ferroviaire et UNSA Cheminots dans le cadres des élections professionnelles qui devraient se dérouler fin 2015 à la SNCF.

Un repas convivial et de qualité a ensuite été servi au restaurant Le Chalut.

En 2015, la réunion annuelle aura lieu le jeudi 03 décembre à Lyon, l'invitation vous sera envoyée environ un mois avant.

Par Michel CHAMPION ■



# AG du secteur de Rouen

## 5 décembre 2014

► **LE PRÉSIDENT A OUVERT LA SÉANCE À 10H15 EN PRÉSENCE D'ERIC TOURNEBOEUF, PRÉSIDENT DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS, DE LAURENT LEGAY SECRÉTAIRE DE L'UR DE NORMANDIE ET DE 22 ADHÉRENTS.**

Une minute de silence a été observée à la mémoire de trois camarades disparus en 2014.

Avant de commencer les travaux, le Président a remercié tous les présents à cette AG, qui sont venus, pour certains d'assez loin, malgré le mouvement de grève.

Un bilan de l'action du secteur de Rouen en 2014 a été fait, avec notamment cette année une réunion d'information qui a eu lieu à Caen en septembre. Cette réunion devrait être reconduite en 2015.

Les effectifs restent stables mais il faut noter les difficultés que nous avons pour maintenir les nouveaux retraités dans le monde syndical. Nous travaillons sur ce sujet avec les actifs. Les comptes étaient ensuite présentés avec un solde légèrement positif.

Election du bureau de secteur : pas de nouveaux candidats, l'équipe en place est reconduite pour 2015.

Président Michel RIVOAL, Trésorier Francis BESNOIN, Secrétaire Pascal GROULD, Vice-président Patrick BONNESOEUR.

La parole était ensuite donnée à Eric TOURNEBOEUF et Laurent LEGAY pour commenter l'actualité nationale et locale. Le blocage des pensions, leur mensualisation, les facilités de circulation mais également la réforme du ferroviaire, les restructurations locales ont été parmi les nombreux sujets abordés.

L'Assemblée s'est clôturée à 12h15 mais le débat a pu continuer lors du repas convivial qui a suivi.

Par Michel RIVOAL ■

## Engagez vous pour un monde plus solidaire



► **VOUS VOULEZ DONNER DU SENS À VOTRE QUOTIDIEN ? ASSOCIATION BÉNÉVOLES SNCF FACILITE LE BÉNÉVOLAT DES SALARIÉS ET RETRAITÉS DU GROUPE SNCF, AINSI QUE DE LEUR FAMILLE.**

Aidés par nos animateurs Régionaux, vous pourrez, si vous le souhaitez, vous engager dans des associations partout en France, pour faire avancer la solidarité et développer l'engagement sociétal.

Vous souhaitez partager vos compétences, donner de votre temps, à votre convenance, près de chez vous ?

Association Bénévoles SNCF vous propose de soutenir des enfants dans leur scolarité, de parrainer un jeune en recherche d'emploi, d'accompagner un créateur d'entreprise, de reconforter des personnes handicapées ou isolées, de participer à la vie d'une association locale...

Contactez nous, les mardis, mercredis et jeudis :

**Association Bénévoles SNCF**

9, rue du Château Landon  
75010 PARIS

Tél. : 01 58 20 51 66

Email :

[assobenevolessncf@orange.fr](mailto:assobenevolessncf@orange.fr)

Site Internet :

<http://www.benevolessncf.com>

## INFOS PRATIQUES

### Bail d'habitation : les partenaires de pacs mieux protégés

L'article 1751 du code civil, qui instaure la cotutularité de droit de bail (il est réputé appartenir aux deux membres du couple) portant sur l'habitation de deux époux, a été étendu par la loi Alur aux partenaires

de pacs qui en font la demande.

Désormais, après le décès de l'un des partenaires, le survivant dispose d'un droit exclusif sur le bail.

De plus, en cas de rupture du pacte, l'un

des partenaires peut saisir le juge pour que le droit de bail lui soit attribué. Ce qui lui permettra de continuer à occuper le logement.

(Source : Le Particulier Octobre 2014)

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

# VOIX CHEMINOTES

UNE HISTOIRE ORALE  
DES ANNÉES 1930 À 1950

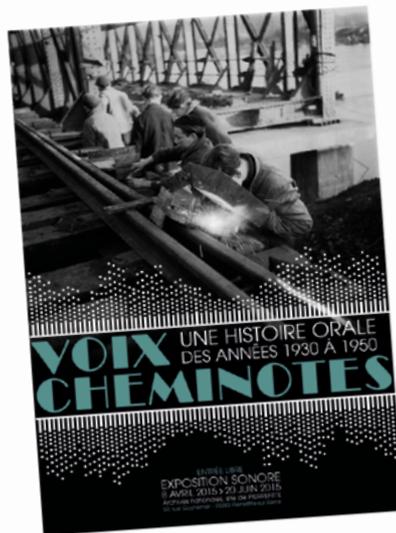
EXPOSITION SONORE 8 AVRIL > 20 JUIN 2015

À la fin de l'année 2011, la SNCF a lancé un appel à témoignages auprès des cheminots et de leurs familles ayant vécu et travaillé pendant la Deuxième Guerre mondiale, et a confié à **Rails et histoire**, dans le cadre d'une convention, le projet de collecte, de traitement scientifique et technique, et de mise en ligne des entretiens oraux réalisés.

Au total, ce sont plus de 700 réponses qui ont été reçues, 400 heures d'entretien qui ont été enregistrées dans toute la France et plus de 3 000 documents qui ont été recueillis. L'ensemble des entretiens a été réalisé par l'équipe du **Pôle Archives orales**, qui travaille à la constitution de fonds patrimoniaux liés à la parole. **Rails et histoire** souhaite maintenant porter à la connaissance du public les résultats de cette collecte de grande qualité et valoriser ce patrimoine à travers une exposition. Les témoignages recueillis constitueront le cœur de cette exposition, sous la forme d'extraits sonores et de montages audiovisuels. Ces témoignages seront enrichis par un certain nombre des documents collectés, originaux ou reproduits, ainsi que d'objets.

L'exposition sera centrée sur la vie et le travail de jeunes gens âgés de 15 à 30 ans pendant la Deuxième Guerre mondiale et dont pour beaucoup la première expérience professionnelle s'est faite à la SNCF. Cette exposition restituera une époque - les années 1930-1950 - à travers les témoignages de ces jeunes cheminots et cheminotes et contribuera à une meilleure connaissance des réalités de la période. Les événements, généralement professionnels, sont ici ramenés à la dimension d'un être humain.

Intitulée «**Voix cheminotes. Une histoire orale des années 1930 à 1950**», cette exposition sonore sera présentée du 8 avril au 20 juin 2015 dans la salle d'exposition des **Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine** (entrée libre). Un livret de visite accompagnera l'exposition, ainsi qu'une page internet sur le site [www.memoire-orale.org](http://www.memoire-orale.org) sur lequel peut être écoutée une partie des témoignages recueillis. Des visites guidées (gratuites) seront également proposées en semaine et le samedi, aux horaires d'ouverture des Archives nationales. Le jeudi 28 mai 2015 se tiendra à Pierrefitte-sur-Seine une journée d'étude qui fera dialoguer archives orales et mise en perspective scientifique et culturelle de ces nouveaux fonds d'archives.



ENTRÉE LIBRE  
EXPOSITION SONORE  
8 AVRIL 2015 > 20 JUIN 2015  
Archives nationales, site de PIERREFITTE  
59, rue Guynemer - 93383 Pierrefitte-sur-Seine

L'exposition sonore **Voix cheminotes. Une histoire orale des années 1930 à 1950** raconte la vie et le travail de jeunes filles et de jeunes gens âgés de 15 à 30 ans pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Les témoignages, recueillis et enregistrés par **Rails et histoire** en 2012-2013, sont accompagnés de documents et d'objets personnels prêtés par les témoins et restituent ce qu'ont été les années 1930-1950 pour de jeunes cheminot(e)s et leurs familles.

En donnant une place privilégiée aux archives orales et à la parole des individus, les Archives nationales, avec le soutien de la SNCF, nous invitent à nous rapprocher d'une époque déjà lointaine en écoutant ceux qui l'ont vécue.

Tél. 01 58 20 51 01 • [voixcheminotes@ahicf.com](mailto:voixcheminotes@ahicf.com)  
[www.ahicf.com](http://www.ahicf.com) • [www.archives-nationales.culture.gouv.fr](http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr)

Saint-Denis Université

Ouverture tous les jours de 9h00 à 16h45, sauf le dimanche  
Renseignements fermeture exceptionnelle : 01 75 47 20 02

ARCHIVES  
NATIONALES

RAILS &  
HISTOIRE

avec le soutien de